



Le circuit du médicament

Objectifs de la formation :

- Comprendre les exigences réglementaires applicables au circuit du médicament en ESSMS.
- Identifier les responsabilités professionnelles à chaque étape du circuit.
- Connaître les prérequis organisationnels, matériels et documentaires à mettre en place.
- Analyser les risques associés et mettre en œuvre des actions correctrices et préventives.

Prérequis nécessaires :

Professionnel d'un ESSMS

Formateur :

Formateur disposant de plus de 10 ans d'expérience dans le secteur social/médico-social, et qualifié par INGERIS

Moyens pédagogiques :

Cours théoriques et cadres conceptuels, Études de cas concrets et mises en situation, échanges autour des bonnes pratiques entre les participants

Appréciation des résultats :

Exercices de mise en situation et enquête de satisfaction

Professionnels concernés : Tout professionnel impliqué dans l'administration, la préparation, ou la dispensation du médicament

Durée : 1 jour

Nombre de participants : 10 max

Prochaine(s) date(s) : A définir

Moyens techniques : Présentiel

Tarif : sur devis

Contenu détaillé :

1^{ère} Partie : Introduction et cadre général

- Les enjeux de sécurisation du circuit du médicament : sécurité des personnes, responsabilité juridique, qualité des soins
- Définitions : circuit du médicament, distribution nominative, administration

INGERIS

Parc d'activités Drôme Sud Provence – 1710 chemin de la Decelle
26130 ST PAUL 3 CHATEAUX

04 75 00 00 01 - essms@ingeris.com



Le circuit du médicament

Contenu détaillé (suite) :

2^{ème} Partie : Cadre réglementaire et recommandations

- Code de la santé publique (CSP), Code de l'action sociale et des familles (CASF)
- Références HAS : RBPP sur la sécurisation du circuit du médicament (2018, actualisations éventuelles)
- Recommandations issues d'inspections/contrôles (ARS, ANSM)
- Obligations des ESSMS en matière de stockage, délivrance, administration et traçabilité
- Documents de référence à formaliser (protocoles, fiches réflexes, délégations...)

3^{ème} Partie : Les étapes du circuit du médicament

Pour chaque étape, seront abordés les points suivants : rôles, bonnes pratiques, points de vigilance, outils.

- Prescription : critères de validité, rôle du prescripteur, sécurisation
- Délivrance / approvisionnement : rôle du pharmacien, gestion des commandes et des stocks
- Préparation : conditionnement nominatif, vérification, modalités de distribution
- Administration : double vérification, identification des patients, traçabilité
- Elimination : gestion des DMR (Déchets de Médicaments à Risques), procédures

Focus :

- Médicaments à risque (insuline, anticoagulants...)
- Médicaments stupéfiants : enregistrement, double contrôle, conservation
- Cas des prescriptions orales en urgence
- Automédication et compléments alimentaires

4^{ème} Partie : Responsabilités et compétences

- Responsabilités juridiques des professionnels de santé
- Rôle des IDE, aides-soignants, AMP/AES, et encadrants
- Délégation d'actes et conditions de validité
- Formation obligatoire des personnels : modalités, contenus, traçabilité



Le circuit du médicament

Contenu détaillé (suite) :

5^{ème} Partie : Organisation interne et infrastructures

- Localisation, sécurité et conditions de stockage
- Matériels nécessaires (armoires sécurisées, chariots de soins, réfrigérateurs, etc.)
- Registres et outils de suivi (registre des stupéfiants, tableau de bord de suivi)
- Audit interne : comment évaluer la conformité de son organisation ?
- Exemples de procédures types

6^{ème} Partie : Analyse des risques et gestion des événements indésirables

- Principaux dysfonctionnements rencontrés en ESSMS
- Fiches d'événements indésirables : déclaration, analyse, actions correctives
- Plan d'actions d'amélioration continue
- Articulation avec la démarche qualité et le DUERP

7^{ème} Partie : Étude de cas / Atelier collectif

- Analyse de situations concrètes rencontrées en établissement
- Réflexion en groupe sur des améliorations possibles
- Partage d'expériences entre participants